



CERCLE ORION

*Club de réflexion politique et
d'influence indépendant*

**Pré-rapport Orion 2022 : *Bâtir
ensemble une France souveraine
dans un monde complexe***

[Juin 2021]

Paris / Londres / Bruxelles / Luxembourg / Dubaï



Le Cercle Orion

Club de réflexion politique et d'influence indépendant

Le Cercle Orion est un club *politique* et d'influence indépendant, laboratoire d'idées de référence, visant à promouvoir l'engagement de la jeune génération, fondé en janvier 2017 par Alexandre MANCINO.

Son but est de prendre part au débat intellectuel et de contribuer à la compréhension des enjeux et transformations du XXI^e siècle pour agir et être source de propositions pour le monde de demain. Il s'articule autour d'évènements de très haute qualité avec des personnalités du monde politique, économique ou intellectuel ainsi qu'à travers des contributions d'experts sur les sujets de société.

Les activités du Cercle visent à éclairer les décideurs publics et privés confrontés aux enjeux contemporains.

À travers l'ensemble de ses activités – *réflexions, propositions, publications, lobbying & influence, accompagnement de start-ups, évaluation des politiques publiques, participation citoyenne et expérimentation* – le Cercle Orion joue un rôle d'acteur du débat démocratique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.cercleorion.com



Pré-rapport Orion 2022 : Bâtir ensemble une France souveraine dans un monde complexe

Rapport rédigé par Alexandre MANCINO, Président du Cercle Orion, et Léo GASTALDI, conseiller spécial auprès du Président du Cercle Orion

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Introduction	6
I. Une France attaquée dans son ordre et son identité	8
A. Une déconstruction de notre identité, de notre histoire et de nos sciences	8
1. Une déconstruction du vivre-ensemble majoritaire par des minorités	8
2. La méthode du Cercle Orion : construire notre avenir sur nos racines communes ou assimilées	9
B. Un manque de fermeté sécurité et migratoire : une France déchirée par ses luttes internes	10
1. Notre politique migratoire : entre laxisme à l'entrée et manque de rigueur dans l'expulsion	10
2. Une politique pénale qui s'éloigne de l'incarcération : l'oubli de la dimension afflictive de la peine	11
C. Nos propositions : un nouveau contrat social à concevoir, ferme, souverain et sans équivoque	12
II. Une crise institutionnelle profonde : une Vème République perdant son équilibre gaullien	14
A. La réforme du quinquennat : une erreur de diagnostic sur les maux de la Vème République	14
B. Une pratique du pouvoir à ponctuer de consultation populaire	15
III. Un État interventionniste fort mais un État social parfois peu efficient	17
A. La crise COVID : une démonstration du volontarisme de l'Etat dans des crises conjoncturelles	17
B. Une politique économique et sociale parfois peu judicieuse	18
C. Un audit des politiques sociales : une optimisation nécessaire de l'intervention de l'Etat	19
IV. Une Europe repensée, resserrée et cohérente à recréer	21
A. Un traité de Schengen à renégocier : une défense effective des frontières avec des pays choisis	21
B. L'inefficacité européenne : un fléau qui mine sa crédibilité	22
C. Une Europe en manque de lisibilité et de démocratie : une refonte des compétences de l'Union européenne pour la simplifier	24
V. Les attentes des Français : une France fière et déterminée.....	26
A. Une sortie de crise économique quoi qu'il en coûte	26
B. Vivre dans une France patriote, optimiste et réconciliée	27
C. Renouer avec la promesse méritocratique pour croire en notre projet commun	28
Conclusion	30

Avant-propos

« *Il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace* » proclamait Danton dans les heures sombres de la Révolution française. Ceci n'aura jamais été autant d'actualité qu'à notre époque dans laquelle nivellement vers le bas, crise de l'autorité et pessimisme ambiant rythment le quotidien du pays.

C'est précisément avec une audace assumée que ce pré-rapport présidentiel dresse le constat des faiblesses révélées par la crise sanitaire mais aussi celles structurelles qui minent le pays depuis tant d'années. Il ne s'agit pas de s'agiter et de rédiger un énième rapport dépourvu d'action et de proposition. Il ne s'agit pas non plus de nous insérer dans ce tumulte médiatique permanent pour défendre notre pré-carré idéologique et nous donner bonne conscience. Il s'agit de s'engager pour la France de toutes nos forces, de faire fi des critiques inhérentes à tout discours anti-doxa et d'assumer notre ligne politique pragmatique avec force et conviction.

Le Cercle Orion a la certitude du nécessaire engagement de la jeune génération pour co-construire une France plus forte dans un monde transformé. Nous ne lésinerons pas sur le fond ni sur la forme, l'éthique de conviction se justifiant quand elle s'inscrit dans la défense d'intérêts communs. C'est parce que nous croyons profondément en l'ADN française que nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice de la reconstruction du pays. Cette dernière est avant tout intellectuelle et le premier combat à mener est celui des idées. C'est l'objectif que nous nous fixons pour les mois à venir : participer en tant qu'acteurs, au débat public en vue des prochaines élections présidentielles et prendre notre part de responsabilité dans les enjeux qui nous attendent, sans angélisme ni démagogie outrancière, mais avec un langage de vérité et des propositions innovantes.

L'ambition n'est pas une tare. Le Cercle Orion revendique une ambition forte et ne rougit pas de le proclamer haut et fort. Cette ambition est légitime car désireuse de s'engager pour le pays que nous chérissons et qui mérite d'agir pour lui avec abnégation. C'est en étant résolument tournés vers l'avenir que nous entreprenons cette aventure politique – au sens de ce qui est en lien avec l'administration de la Cité - en assumant pleinement et entièrement notre ligne intellectuelle pragmatique, tournée vers de l'efficience et qui combat toutes formes d'idéologies. La méthode revendiquée est celle qui consiste à nommer les vrais problèmes, *pour ne pas ajouter au malheur du monde*, afin d'y apporter des solutions concrètes, innovantes et adaptées au monde contemporain.

C'est avec optimisme que nous lançons le projet « Orion 2022 », convaincus que le fait d'aller vers son risque rend plus libre et permet d'apporter sa contribution à la société conformément aux valeurs qui nous semblent essentielles et à leur promotion auprès du plus grand nombre. Parmi ces risques, il en est un qui est crucial pour le Cercle Orion : l'espérance en est un que nous osons prendre pour l'avenir du pays. Car rien n'est plus sombre que le pessimisme de la raison qui fait fi de l'optimisme de la volonté, la volonté devant rester reine dans l'époque complexe dans laquelle nous vivons. C'est avec confiance et détermination que nous embrassons désormais ce qui nous apparaît être notre devoir : l'engagement pour la France et pour sa grandeur.

Alexandre MANCINO

Introduction

Prendre part au débat démocratique. Effectuer le diagnostic systémique et éclairé de son pays, mais aussi proposer un ensemble de recommandations à la fois ambitieuses, lucides et cohérentes est au cœur de l'activité de tout think tank. Cette entreprise se concrétise par la proposition d'un programme présidentiel, dans le cadre du projet Orion 2022.

Ainsi, ce document ambitionne de constituer une synthèse des idées du Cercle Orion, tant en matière de constats, que de solutions. Il sera suivi en septembre par la publication d'un rapport plus détaillé, rassemblant par thématique l'ensemble des propositions du Cercle dans la perspective de l'élection présidentielle de 2022, qui constitue indéniablement une échéance critique.

En effet, la France est aujourd'hui, et depuis quelques années maintenant, à un tournant. Si elle demeure l'une des premières puissances économiques mondiales, une puissance nucléaire, et continue à jouir d'une réputation sans pareil sur la scène internationale, force est de constater qu'elle doit faire face à un certain nombre de difficultés. L'enjeu pour la France est alors de pleinement s'affirmer : retrouver une voix, une singularité, faire valoir ses intérêts propres pour redevenir un pilier de l'Union européenne. Cela signifie par exemple de refuser de se soumettre à des mouvements de pensée venus d'ailleurs, qui à coup de thèses (...) nous poussent au multiculturalisme anglo-saxon. Cela signifie aussi ne pas s'assujettir à une doxa économique ou à des géants du numérique qui chercheraient à s'implanter sur nos territoires sans règles ni impôts. Fondamentalement, cela signifie assumer ce que nous sommes, notre histoire, nos intérêts et les faire valoir, retrouver la fierté d'être Français. Enfin, cela signifie assumer le clivage dans une société qui, si elle est de plus en plus médiatiquement polarisée, est à même de rassembler ses citoyens autour de « mesures de bon sens ». Mesures que nous nous efforcerons d'égrainer au cours de ce rapport.

La France peut ainsi vaciller. D'aucuns semblent appeler à une société définitivement multiculturelle, à un État social vacillant, à une Europe écartelée entre géants américains chinois et russes, à ce que nos intérêts dépendent moins de nous-même que du bon vouloir de nos alliés. Au Cercle Orion, c'est au contraire à la notion de souveraineté, garantie de la maîtrise du destin de la France, que nous sommes attachés. Indépendance économique, patriotisme sous toutes ses formes, respect de la liberté de chaque français et française. Voilà autant de valeurs qui nous semblent primordiales. Vient s'y greffer la nécessaire fermeté de l'État lorsqu'il est question d'appliquer les lois du peuple souverain.

La France peut nous paraître vaciller. Mais la France peut se redresser. La puissance économique, qui a su prouver sa force et sa résilience en temps de crise, peut se pérenniser.

L'immigration, par la simple volonté du législateur et l'action de l'administration peut être contrôlée.

Le système éducatif, qui dispose de moyens financiers conséquents, peut s'améliorer. Les désordres sécuritaires ne sont pas une fatalité : ils peuvent être éradiqués, ou du moins, atténués. Tout cela peut paraître utopique. C'est que, si « impossible n'est pas français », nous avons trop longtemps durant fermé les yeux et, de bonne ou de mauvaise volonté, repoussé des choix déterminants. Ils sont économiques comme de société, et ont laissé s'installer des états de fait parfois non désirés. L'exemple de certains quartiers de France où se développent islamisme, délinquance et/ou criminalité et parfois haine du pays est ainsi frappant.

Il convient ainsi de présenter le diagnostic d'une France qui tangué dans de nombreux domaines mais qui dispose d'une capacité de rebond certain, pour peu que l'on ose faire certains choix, et assumer de cliver.

Notre pays est en effet en proie à une crise identitaire historique qu'il lui faut trancher. Cette crise interne vise également la nature du régime de la Vème République, qui a beaucoup évolué depuis le général De Gaulle, et ne semble plus convaincre dans sa forme actuelle : il est nécessaire de revenir aux pratiques gaulliennes de notre République. Dans une autre perspective, la France doit désormais réformer son État social, lourd et coûteux, protecteur mais parfois peu efficient. Elle doit enfin trouver sa place dans un monde complexe, au sein à la fois d'une Union européenne réformable, et entre des superpuissances qu'il est possible de concurrencer, s'allier, s'éloigner, en n'oubliant jamais ses intérêts propres.

I. Une France attaquée dans son ordre et son identité

A. Une déconstruction de notre identité, de notre histoire et de nos sciences

1. Une déconstruction du vivre-ensemble majoritaire par des minorités

A la question de savoir ce qu'était notre vivre ensemble, Ernest Renan répondait qu'il s'agissait de « notre histoire commune et nos valeurs que nous souhaitons partager ». De nombreux exemples montrent aujourd'hui que ce commun est sujet à débat.

Il l'est tout à travers la déconstruction de ce qui nous rassemble. Cette déconstruction venue d'Outre-Atlantique gangrène les universités françaises et le secteur associatif. Il est dit non à l'apprentissage fier - et éclairé ! - d'une histoire nationale jalonnée par les grands hommes et femmes de leurs siècles et portée par une dynamique de progrès. Il est dit non à l'universalisme républicain héritier de 1789, par le biais notamment de discours dangereux de simplicité, visant à opposer les dominants aux dominés. C'est ainsi qu'au communisme confrontant bourgeois et prolétaire succède tristement une nouvelle gauche centralisant le débat sur la couleur de peau ou le sexe.

La déconstruction, si elle a à son fondement une logique louable, s'apparente bien souvent à une destruction pure et simple. Elle est alors d'autant plus à craindre qu'elle semble trouver des relais dans la classe politique et médiatique. C'est ainsi que Jean-Marc Ayrault, ancien Premier Ministre, souhaitait débaptiser la salle Colbert de l'Assemblée nationale. Est-il nécessaire de rappeler que Colbert est moins célébré pour le Code noir que pour sa gestion des finances publiques ?

Sommairement, l'entreprise de déconstruction semble viser un certain nombre de points :

- Notre histoire subit des attaques répétées, en témoignent des programmes d'histoire de plus en plus lacunaires en ce qui concerne le roman national. Il est prétexté le souci d'une pédagogie plus distanciée, plus large, et passe par la diabolisation de toute entreprise de valorisation de l'Histoire de France, de traitement de questions dites "sensibles" et plus simplement du concept d'identité nationale ;
- Notre laïcité à la française, qui bannit, dans son esprit, toute manifestation religieuse dans l'espace public et aujourd'hui en danger. Elle est en effet de plus en plus remise en cause alors que se voit promue une laïcité dite « ouverte », anglo-saxonne ;

- La domination masculine et le patriarcat. Ce serait se voiler la face que d'ignorer l'existence d'inégalités dans nos sociétés. Peut-on néanmoins parler d'avancées en matière d'égalité des genres lorsqu'il est question de mouvements médiatiques à la source de grand nombre de débats polémiques trouvant en leur cœur des concepts devenus idées fourre-tout tant ils sont étendus à loisir (l'exemple de la « culture du viol » est parlant). Dans le même esprit, peut-on parler de progrès quand certains appellent à mettre à sac la notion de présomption d'innocence ?
- L'assimilation française. Le droit à la différence est promu tandis que l'assimilation d'un immigré et de ses fils à l'Histoire de France, ses valeurs et ses codes, est vue comme une forme de néocolonialisme violent.
- Le genre et le sexe. S'il est évident que toute discrimination au regard des orientations sexuelles et des identités de genre est à fermement condamner, force est de constater que les batailles idéologiques entourant ces sujets prennent des allures nauséabondes. Ainsi, lorsque l'émission « Quotidien » reçoit, les bras ouverts et les yeux pétillants une petite fille de 8 ans en en faisant le symbole du combat des enfants transgenre, au de ses interrogations d'enfant, de son apprentissage, au mépris aussi du corps scientifique et de son lot de pédopsychiatres qui recommandent de prendre la question avec des pincettes, nous ne pouvons que nous indigner. Il nous semble que le débat autour du genre et du sexe prend alors une tournure plus idéologique que bienveillante et concernée autour de la personne concernée. A ce stade, il nous semble aussi nécessaire de préciser que le Cercle Orion est favorable au changement de sexe à l'âge adulte, issu d'un choix fait en pleine conscience. Il convient également de rappeler qu'un enfant n'est jamais à museler. Néanmoins, respecter sa parole, c'est moins prendre son propos à la lettre et le traiter en petit adulte que l'écouter et l'accompagner.

2. La méthode du Cercle Orion : construire notre avenir sur nos racines communes ou assimilées

Au fondement de la pensée du Cercle Orion se trouve d'abord une intime conviction. Celle qu'il est possible de « créer » notre vivre-ensemble. Elle est mue par la vision d'un peuple soudé, dont toutes les composantes adhèreraient à une histoire, une identité et des valeurs, dans la perspective de bâtir ensemble un avenir commun.

Il a été fait mention plus haut du ministre Colbert, mais il peut être bon de rappeler dans le même esprit aux éventuelles critiques éclairées que Jules Ferry n'est pas célébré pour ses idées colonialistes mais bien pour ses lois sur l'école : il est donc rassembleur pour les Français,

quand on peut entendre qu'il ne le soit pas pour d'autres pays. Héros rassembleur, père de l'instruction publique, laïque, gratuite et obligatoire, la mémoire de ce promoteur de l'identité républicaine doit - comme tant d'autres - perdurer en France, et nous faire aimer notre histoire.

Biologiquement, il est évident que tous les Français ne découlent pas de la droite lignée d'Hugues Capet. Ainsi, la révolution industrielle et ce qui en découle de besoin en main d'œuvre, encourage l'immigration d'ouvriers venus de pays voisins. Ils sont étrangers et deviennent Français. Ainsi, Belges, Italiens, Espagnols ou encore Allemands ont su s'assimiler à la fin du XIXème siècle et au cours du XXème siècle, au peuple français. Ils ont appris son histoire, compris ses codes et fait vivre ses coutumes : ils ont fait primer leur culture d'accueil sur celle d'origine. L'on en conclut que l'ambition assimilationniste n'est pas utopiste, et il est bon, voire désirable que des personnes de toutes ethnies et venant de différentes cultures puissent être et devenir français, dès lors qu'ils aiment la culture française, son histoire, ses arts et sa langue. Une fois Français, il leur incombe d'en faire leur propre culture mais aussi et surtout celle de leurs enfants. C'est là l'unique manière de constituer un peuple véritablement uni, de faire bloc sans considération aucune de couleur de peau, de genre ou de classe sociale.

Il faut ainsi être en capacité de pouvoir assimiler et donc maîtriser ses flux migratoires pour pouvoir sélectionner les personnes désireuses de s'assimiler et d'apporter une valeur ajoutée à la communauté nationale.

B. Un manque de fermeté sécurité et migratoire : une France déchirée par ses luttes internes

1. Notre politique migratoire : entre laxisme à l'entrée et manque de rigueur dans l'expulsion

Nicolas Sarkozy, comptabilisait lors de son mandat de ministre entre 200.000 et 400.000 étrangers en situation irrégulière et entre 80.000 et 100.000 migrants illégaux supplémentaires qui entreraient chaque année sur le territoire français.

En 2020 il est question de
:

- 500 000 clandestins estimés.
- 81 669 demandeurs d'asile admis sur le territoire. 24 118 furent acceptés. Les 57 000 restants doivent quitter le territoire. Dans les faits, très peu quittent le territoire.

- 16 000 mineurs isolés (estimation basse).
- Au total, seulement 15 950 reconduites à la frontière effectuée.

Le constat est sans appel : la France ne maîtrise plus ses flux migratoires. Viennent par ailleurs s'ajouter à ces estimations (certaines parlent d'un million de clandestins), les migrations légales mais parfois non désirées au sein de l'espace Schengen, et les désagréments quotidiens qu'engendrent immigration clandestine. Qu'il soit question de raisons économiques ou humanitaires, la souveraineté territoriale doit primer. Un contrôle strict des frontières est ainsi nécessaire dans un contexte où seule l'immigration légale et choisie peut-être acceptable.

2. Une politique pénale qui s'éloigne de l'incarcération : l'oubli de la dimension afflictive de la peine

Les peines planchers furent supprimées par la loi du 15 août 2014 de Christiane Taubira qui promeut l'individualisation des peines. De nombreuses lois promeuvent également le principe de l'aménagement, qui est désormais réformé par la loi du 23 mars 2019. En dessous d'un mois de prison, une peine ferme ne peut être prononcée ; entre 1 mois et 6 mois, l'interdiction d'emprisonnement sauf impossibilité majeure ; entre 6 mois et un an, l'aménagement est facultatif. Cette loi va dans le bon sens car elle repousse le seuil d'aménagement des peines à un an, contre deux ans depuis C. Taubira.

Néanmoins, 8 français sur 10 considèrent la justice trop laxiste ^[2]. La faute notamment aux nombreux faits divers où des délinquants/criminels récidivent après des remises de peine, ou encore par toutes ces petites peines qui se retrouvent sanctionnés par des travaux d'intérêts généraux ou divers autres aménagements.

La justice est rendue au nom du peuple français. Pour croire en sa justice, la dimension éducative n'est pas suffisante (bien que nécessaire). La dimension afflictive de la peine doit être retrouvée car elle permet de rendre moralement la justice à la victime mais aussi à la société. Fonder la justice uniquement sur un principe éducatif qui ne marche pas, eu égard aux chiffres de la récidive (ou de la délinquance qui augmente régulièrement), conduit les Français à ne plus avoir confiance en cette institution centrale de la République.

C. Nos propositions : un nouveau contrat social à concevoir, ferme, souverain et sans équivoque

1. Une histoire et des valeurs communes à imposer

Comme s'attachera à l'étayer le rapport de rentrée « Orion 2022 », notre enseignement de l'histoire et notre instruction publique doivent avoir à cœur de forger notre vivre-ensemble autour des valeurs et de l'histoire de France. Ces valeurs françaises, de laïcité, de raison etc doivent se conjuguer à un enseignement de l'histoire destiné à mêler vérité absolue et sans compromis et fierté nationale de nos héros, de nos grandes batailles et accomplissements.

Cette histoire et ces valeurs doivent s'imposer à tous et de toutes les manières : il ne faut pas avoir peur de disposer de nouveaux hussards noirs de la République pour unifier un peuple autour d'une culture commune dans tous les territoires, à tout prix.

A ce titre, sur le domaine de la laïcité, un référendum constitutionnalisant une définition française semble opportun et est souhaité par le Cercle Orion :

« La laïcité est un principe fondamental qui sépare strictement l'État des cultes dans le respect du pluralisme. La laïcité défend autant la liberté de croire ou de ne pas croire, que la neutralité de l'expression de cette liberté dans l'espace public. L'espace public désigne l'ensemble des espaces ouverts partagés par tous ».

2. Des frontières à préserver

Faire respecter l'État de droit n'est pas une injure : renvoyer de manière systématique les personnes entrant illégalement sur le territoire ou n'ayant plus les papiers adéquats pour y rester constitue une politique simple et logique de respect de notre sol. Il n'est plus possible de dépendre de pays comme la Turquie ou du Maroc pour stopper leurs propres migrants. Le refus systématique, aux frontières européennes, des bateaux, et leur renvoi à leur port de départ doit être effectué avec tous les moyens possibles.

Concernant le regroupement familial, eu égard à l'ampleur du phénomène et à la communautarisation qu'il peut engendrer (se marier dans son pays d'origine puis faire venir sa femme/son mari en France grâce au regroupement familial), son strict encadrement voire son arrêt dans certains cas semble devoir être envisagé.

Concernant les demandeurs d'asile qui restent sur le territoire, et face à l'ampleur du phénomène (70% environ des demandeurs d'asile sont déboutés), ces demandes d'asile

devraient s'effectuer, pour certaines, dans le pays d'origine à l'ambassade de France. Cela permettrait de contourner les dérives du système actuel.

3. Refaire de la France le pays de l'ordre

Pour refaire de la France le pays de l'ordre, il faut renouveler une confiance sans faille dans la police républicaine. Bien que certains débordements puissent avoir lieu, l'opprobre sur la police ne peut être jetée, quand cette dernière nous protège de la guerre du fort contre le faible et protège ses concitoyens de meurtriers, violeurs, voleurs ou autres criminels et délinquants.

Outre cette déclaration d'intention, il est nécessaire de revenir à une dimension dissuasive de la peine pour les petits délits, et ainsi promouvoir le retour des peines planchers, même pour les délits mineurs. Comme cela peut se faire au Canada ou dans beaucoup de pays anglo-saxons, cette méthode permet à la fois de convaincre le citoyen que la justice punit et est efficace, et d'avoir une sanction directe et simple pour le contrevenant. Cela signifie évidemment augmenter le nombre de place de prisons, et donc donner toute latitude à l'État central et au Préfet de décider de leur lieu de construction.

Ainsi, la France est bien en proie à une crise identitaire, sécuritaire et migratoire profonde : le laxisme autour de nos valeurs, de nos immigrés clandestins et même de nos délinquants poussent les Français dans les bras du Rassemblement national, alors même que ce fut la gauche qui, pendant la IIIème République, se montrait la plus sévère sur les questions de laïcité et d'immigration. La Vème République, quant à elle, a largement changé, au point d'être méconnaissable et de diminuer son efficacité initiale.

II. Une crise institutionnelle profonde : une Vème République perdant son équilibre gaullien

A titre liminaire, il est important de constater que la France traverse une crise institutionnelle et de confiance démocratique : les taux d'abstention atteignent des records, y compris sur des élections perçues comme sanctuarisées comme les municipales, et la crise des gilets jaunes a mise à jour une grogne populaire et profonde sur notre fonctionnement démocratique. Une réflexion plus profonde peut être menée en effectuant un parallèle entre la dilution du pouvoir et les élections : les Français ne comprenant pas ou ne voyant pas concrètement les pouvoirs et les actions du Président du Conseil départemental, il est logique que ce dernier se désintéresse de cette énième élection, au profit de l'élection présidentielle, identifiée comme décisive pour le destin du pays.

Le présent chapitre a ainsi pour objectif d'ébaucher des constats et des solutions pour améliorer à la fois l'efficacité pratique de notre démocratie, mais également son adhésion par nos concitoyens.

A. La réforme du quinquennat : une erreur de diagnostic sur les maux de la Vème République

1. Un alignement des calendriers parlementaires et présidentiels préjudiciable

Le référendum de 2000 portant sur l'instauration du quinquennat présidentiel face au septennat vit une victoire écrasante du passage au mandat de cinq ans. Cela se fit dans une perspective de diminution du pouvoir présidentiel, où l'on trouvait la durée septennale trop longue et globalement le Président trop puissant.

Cela eut des conséquences pratiques toutefois désastreuses : le Parlement, qui jouait un rôle d'opposition lors des cohabitations, s'est vu dépouillé de la seule puissance que lui confiait la Constitution de la Vème République. La cohabitation devient impossible, tout comme les élections législatives intermédiaires.

Cela a une conséquence : moins de démocratie et donc moins d'écoute des élus envers les volontés du peuple. Or, la crise des gilets jaunes nous a montré que cette écoute comme le besoin de plus de démocratie étaient existants. Plutôt que de continuer la dilution du pouvoir par

la décentralisation, il peut être nécessaire de recréer une responsabilité politique du Président de la République au cours de son mandat.

2. Une instabilité présidentielle qui dessert la France : le retour au septennat

La réforme du quinquennat, qui répond à des enjeux plus démagogiques qu'institutionnels, a eu d'autres conséquences et notamment l'instabilité de la voix de la France à l'international : la doctrine Chirac n'est pas la doctrine Sarkozy ni la doctrine Hollande ou Macron.

Regardons les pays qui disposent d'une voix puissante sur la scène internationale, capable d'imposer ses vues sur le plan géostratégique ou même purement économique : l'Allemagne (Merkel est à la tête de l'Allemagne depuis 2005), la Russie de Poutine, le Japon (Shinzo Abe fut Premier Ministre 9 ans), et les États-Unis qui, globalement, élisent pour deux mandats leur Président qui change rarement de doctrine en matière de relations internationales (bien que les exemples récents montrent le contraire).

L'exemple de l'Allemagne est édifiant : Angela Merkel a pu développer une Union européenne fidèle aux intérêts allemands (traité de Lisbonne avec le TSCG et la règle d'or budgétaire par exemple) car l'Allemagne a toujours eu une politique cohérente et une stabilité gouvernementale.

Il est nécessaire de redonner au chef de l'État cette stabilité qui permet à la France de faire primer et de défendre ses intérêts partout dans le monde. Voilà pourquoi le Cercle Orion propose le retour au septennat présidentiel, à voter par référendum. Cela permettra également de renouer avec un vote populaire déterminant en cours de mandat.

B. Une pratique du pouvoir à ponctuer de consultation populaire

1. Renouer avec des élections législatives intermédiaires : une rénovation du calendrier électoral

La réforme que nous portons aura pour conséquence un retour aux sources de la Vème République puisque les élections législatives seront désormais de la plus haute importance à la fin du mandat de 5 ans des députés.

La fonction de Président de la République sera elle-même remodelée, car devra tenir compte de ces nouvelles élections et donc de l'approbation populaire de son mandat. Cela a, a

priori autant d'effets positifs (démocratie plus efficace et meilleure prise en compte des souhaits du peuple) que négatifs, avec l'idée politiques électoralistes possibles. Néanmoins, chaque mandat, avec élections intermédiaires ou non, peut donner lieu à des mesures électoralistes pour tenter d'assurer sa réélection. Cet argument nous semble donc caduc et cette mesure nous semble pertinente pour perfectionner la démocratie française, et la balance penche du côté des effets positifs.

2. Renouer avec l'esprit de la Vème République : des référendums plus fréquents

Le général De Gaulle faisait appel, tel Napoléon et ses plébiscites, au peuple pour le consulter sur des sujets d'importance comme l'élection du Président au suffrage universel direct ou une réforme d'ampleur du Sénat. Le référendum a encore été utilisé pour des sujets d'ampleur, comme le traité de Maastricht ou sur la Constitution européenne de 2005. Toutefois, suite à ce dernier échec, cette façon de faire semble avoir été abandonnée.

Cet abandon est symptomatique de la peur qu'ont nos dirigeants à écouter un peuple dont il pense parfois qu'il prend de mauvaises décisions ou ne sait pas ce qui est bon pour lui, dans un élan autant paternaliste que totalitaire.

Le référendum est une soupape de sécurité pour la démocratie française car il permet, sur des sujets de crispations de la société, de faire trancher le différend par la voix du peuple qui, in fine, décide d'amender ou non son contrat social. Sur les questions sensibles comme la laïcité ou les règles de vivre ensemble, le référendum doit pouvoir être utilisé pour écouter le peuple et choisir définitivement pour purger le débat et permettre au pays de se déchirer par le débat avant de se retrouver derrière l'acceptation du choix de la majorité des votants.

La France traverse donc une crise institutionnelle intense. Il est nécessaire, pour la stabilité de la France, de repenser la durée du mandat présidentiel, et de prévoir pour l'adhésion des Français une pratique présidentielle qui ose le référendum sur des grands sujets de société qui doivent être traités. Ces grands sujets sociétaux peuvent également déborder sur des considérations économiques.

III. Un État interventionniste fort mais un État social parfois peu efficient

A. La crise COVID : une démonstration du volontarisme de l'État dans des crises conjoncturelles

1. Une capacité remarquable à mobiliser des ressources

« Quoi qu'il en coûte ». Cette formule présidentielle résonne encore dans nos têtes et dans celles de beaucoup de nos concitoyens et de nos entreprises qui bénéficient des aides accordées par l'État depuis plus d'un an.

Chômage partiel, report ou exonération de cotisations, primes, nouveaux dispositifs, aides pour les jeunes, vaccination et tests gratuits : en 2020, le « quoi qu'il en coûte » aura coûté 86 milliards d'euros.

Même en comparaison avec un grand nombre de pays qui n'auront pas hésité à mobiliser de façon conséquente leurs ressources, force est de constater que la France a largement fait sa part, conformément d'ailleurs aux convictions économiques du Président Macron d'un point de vue macro-économique. Le rôle de l'État est ainsi conforté.

Dans le cadre de ce rapport, il nous a donc semblé essentiel de louer l'action du Président et du ministre de l'Économie Bruno Le Maire, qui a permis d'éviter un désastre social encore plus important.

Cette crise met en exergue le fait que la France demeure un grand pays : en levant autant d'argent si rapidement sur les marchés financiers avec des taux d'intérêts quasi nuls voire négatifs, nous avons pu nous financer à moindre frais et nous pourrions envisager un plan de relance conséquent pour remettre en marche notre économie.

1. Un plan de relance expansionniste à déployer

Joe Biden prévoit un plan de relance américain de 1 900 milliards de dollars, soit 14,5% du PIB américain. En France, seuls 100 milliards, soit 4,5% de notre PIB, sont engagés dans notre plan de relance.

Cela peut suffire, conjugué à une relance européenne et américaine qui produiront des effets sur notre sol. En effet, 30 milliards sont déjà déployés et 70 milliards le seront d'ici la fin de l'année. L'industrie a été un des grands gagnants de cette relance, notamment pilotée par la Banque publique d'investissement (BPI).

Toutefois, ce plan de relance protéiforme doit être mieux communiqué à nos entreprises et nos PME. Selon un grand nombre de remontées de députés/sénateurs de tous bords, la complexité pour l'octroi des aides et la difficile visibilité concrète de ce plan de relance peut entacher son efficacité.

Globalement, le Cercle Orion soutient la gestion de crise économique par le Gouvernement, bien que ce dernier puisse être amendé et surtout complété : cela sera l'objet du rapport Orion 2022 publié à la rentrée.

B. Une politique économique et sociale parfois peu judicieuse

1. Des politiques sociales à l'efficacité variable

La France consacre 5,2% de son PIB dans son système éducatif, contre 4,9% en moyenne pour les pays de l'OCDE. Elle est pourtant en dessous, dans les classements, des pays de l'OCDE. Le problème est-il donc vraiment un manque de moyen ou l'attribution de ces deniers publics (voire, dans le cas d'espèce, des problèmes de méthodes pédagogiques ?) ? La France doit donc s'interroger sur son État social.

Le Cercle Orion est convaincu de la nécessité de disposer d'un État providence solide : la crise du COVID-19 nous a ainsi démontré que nous pouvions compter sur ce dernier pour rassurer les Français dans les périodes de crise économique. Néanmoins, certaines politiques sociales sont trop peu efficaces. Quand le Président Macron évoquait "un pognon de dingue" dans certaines allocations, ce dernier disait trivialement la vérité : nous dépensons beaucoup pour des résultats bien maigres.

Cette inefficacité des politiques sociales est annuellement pointée par la Cour des comptes dans son rapport. Pour plus d'efficacité, la Cour des comptes a par exemple demandé que la politique du logement soit désormais gérée par les collectivités elles-mêmes, et que cette politique ne soit plus une adaptation territoriale d'un projet national. Plus coûteuse qu'en

Allemagne où les loyers sont assez encadrés, ces politiques d'aides sociales semblent devoir être analysées au cas par cas et subir un audit pour évaluer leur efficacité. C'est tout l'objet d'AimPact, la start-up politique et citoyenne intégrée au Cercle Orion dont l'une des vocations consiste en l'évaluation des politiques publiques.

2. Des investissements économiques massifs parfois peu opportuns

Au cours des années 1980, Renault fut sauvé par une recapitalisation de 18 milliards de francs. En 2009, des prêts garantis par l'État de 6 milliards vinrent sauver Renault et Peugeot.

Pourtant, les engagements de l'État n'ont pas pu empêcher les délocalisations des années 2000, ni un changement radical du positionnement de ces entreprises sur le marché mondial. L'État doit donc se montrer stratégique avant de décider d'investissements massifs dans des entreprises. Bien qu'il semble évident que des entreprises comme Air France doivent être sauvées, ces dernières ne disposent pas d'un blanc-seing de gestion et une garantie de l'argent de l'État au prétexte qu'elles sont un vivier d'emploi en France, notamment pour ses territoires. Les entreprises qui se voient verser des aides financières doivent être en mesure de se réformer pour améliorer leur positionnement et prendre des engagements clairs sur l'emploi en France voire sur des relocalisations.

Concernant les investissements publics directs que peut faire l'État, il peut être parfois difficile de juger de leur opportunité réelle. La Cour des comptes a par exemple épinglé la démultiplication des lignes TGV très coûteuses partout en France, avec parfois une très faible rentabilité qui pèse sur la SNCF, que l'État doit régulièrement renflouer.

L'État doit donc déterminer l'opportunité réelle d'une aide pour maximiser son retour sur investissement, mais doit également la conditionner à des contreparties claires en termes d'emploi ou de gouvernance.

C. Un audit des politiques sociales : une optimisation nécessaire de l'intervention de l'État

1. Une systématisation concrète de l'impact réel et ressenti des politiques publiques

L'évaluation des politiques publiques est désormais un impératif constitutionnel. Pourtant, ce suivi et les modifications qu'il devrait engendrer sont factuellement rares. Le manque de

moyens de l'État pour suivre réellement l'efficacité d'une politique sociale sur le terrain est criante, notamment s'agissant des collectivités territoriales.

Des start-ups d'innovation publique peuvent ainsi voir le jour pour proposer des solutions innovantes au service de l'action publique mais également faire réagir le citoyen à l'élaboration, au suivi voire à la modification des politiques publiques.

AimPact, en collaboration avec le Cercle Orion, est une entreprise à mission qui développe un outil technologique permettant une démocratie participative entre l'État, les collectivités et les citoyens pour recueillir leurs avis et leurs votes autour d'un projet ou d'une loi/mesure déjà appliquée. Ces données, ainsi que l'expertise du Cercle Orion, fournissent au décideur public des informations indispensables pour leur gouvernance et le suivi de leurs propres politiques publiques.

Nous sommes ainsi convaincus que l'efficacité de l'action publique passe par l'adhésion et la compréhension des Français aux politiques publiques, mais également par des évaluations indépendantes de l'État qui peuvent lui permettre de disposer d'un regard neuf sur la réalité de la mise en œuvre de ses propres politiques publiques.

2. Des politiques sociales à réformer intégralement pour rationaliser les coûts de l'État

Le Cercle Orion propose ainsi un audit global des politiques sociales en France sur une période d'un an. Cet audit a pour vocation de s'étendre également aux collectivités.

L'objectif de cet audit est de présenter les objectifs concrets d'une politique publique, l'argent engagé et les résultats réels. Une comparaison avec les pays de l'OCDE pourra être faite, notamment avec le ratio coût/résultat.

Cet exercice aura pour vocation de donner une méthodologie de chiffrage et d'efficacité pour l'État et les collectivités, de rendre au maximum quantitatif ce qui est qualitatif pour que cet effort méthodologique se pérennise dans la durée et que la France dispose d'indicateurs fiables, concrets et publics. Par exemple, cet audit pourrait donner le nombre d'allocataires du RSA se réinsérant sur le marché de l'emploi ou commençant une formation par rapport au nombre total d'allocataires et sur le total versé. Cela aiderait, en l'espèce, à déterminer si le volet "insertion" du dispositif RSA fonctionne.

A l'issue de cet audit, il appartiendra au politique de trancher sur l'avenir de ces politiques sociales : acter leur maintien, abonder ou diminuer les crédits, réformer la politique sociale, ou encore la faire disparaître. Cette rationalisation opportune peut également s'effectuer à propos de l'Union européenne.

IV. Une Europe repensée, resserrée et cohérente à recréer

L'Europe est comme la petite sœur de la France atteinte d'une maladie chronique. Ses maux sont éternels, à tel point que l'on se demande s'ils pourraient se résoudre un jour et si les nations ne doivent pas lui reprendre certaines prérogatives : la politique migratoire catastrophique, une zone monétaire incomplète et une union politique désastreuse complète un tableau bien noir. Les récentes polémiques sur la négociation des vaccins ou encore le budget ridicule de la zone euro montrent que l'Europe a besoin d'un nouveau tournant radical et ainsi une rationalisation stricte de ses compétences.

A. Un traité de Schengen à renégocier : une défense effective des frontières avec des pays choisis

1. Une défense effective des frontières extérieures à assurer sous peine de retrait de l'Espace Schengen

“L'Europe passoire”, mythe ou réalité ? Plutôt réalité. La récente altercation en mai dernier entre le Maroc et l'Espagne nous le démontre. En l'occurrence, le Maroc avait, pour des raisons stratégiques, choisi sciemment de laisser se déverser des migrants marocains ou transitant par le Maroc sur les côtes espagnoles (plus de 8 000 en quelques jours).

Il faut ainsi se poser une question : pourquoi sommes-nous dépendants du Maroc pour gérer nos propres frontières ? Au départ, à cause de la disparité des contrôles : la Grèce a vu une augmentation de 870% des arrivées de migrants, et n'a pas les moyens d'assurer le contrôle de ses frontières.

Aujourd'hui, la réponse est aisée : car nous ne souhaitons pas gérer nos frontières nous-mêmes et assumer de renvoyer des bateaux ou des migrants directement dans leur pays d'origine. Car cela signifierait assumer des images dures, de migrants en difficulté économique et humaine renvoyés chez eux. C'est pourtant à ce prix que nous ne recevrons pas “toute la misère du monde” comme le dit le Président Macron, et que nous pourrons enfin préserver l'intégrité de notre territoire.

Frontex est largement débordé par ces afflux massifs de migrants en Europe, les moyens d'exercer sa mission doivent être revus et rehaussés, et des politiques radicales doivent être mises en œuvre pour renvoyer rapidement les migrants illégaux dans leur port de départ où le contrôle de l'immigration clandestine n'est pas correctement effectué de manière plus ou moins

volontaire, à l'instar de l'exemple marocain. Frontex ne dispose que de 1000 employés et 1500 gardes côtiers de réserve, pour l'ensemble des frontières européennes.

Être souverain, c'est donc être capable de contrôler les arrivées et sorties de son territoire. Concrètement, la défense commune des frontières extérieures de l'UE est un échec et repose essentiellement sur des collaborations avec des États comme le Maroc et la Turquie, qui n'hésitent pas à utiliser notre dépendance vis-à-vis d'eux pour exercer pressions voire chantage. Il est nécessaire de se détacher de ces alliances nocives et d'enfin assurer un contrôle total, effectif voire militaire de nos frontières. Si tel n'est pas le cas, un retrait de l'accord de Schengen sera à considérer.

2. Redéfinir Schengen par un choix intelligent de nos alliés

Créer un espace de libre circulation humaine avec des pays disposant de telles disparités économiques, sociales et culturelles comme la Pologne, la Slovaquie ou la Hongrie est une folie, notamment en adoptant la directive des travailleurs détachés. Jusqu'à sa timide révision de 2018, une véritable concurrence déloyale pouvait s'instaurer entre Europe de l'Est et Europe de l'Ouest.

Il semble inconcevable, en considérant les intérêts de la France, de promouvoir cet espace avec des pays où de telles disparités existent et depuis lesquels un nouveau type d'immigration peut s'installer. De surcroît, ces pays, comme nous l'avons dit, n'ont parfois pas assez de moyens pour garantir la préservation du "territoire Schengen".

Ainsi, le Cercle Orion propose de redéfinir le traité de Schengen et de circonscrire son application à des pays aux conditions économiques et sociales similaires. Il est également impératif de pouvoir défendre de manière effective et radicale nos frontières extérieures. En cas d'échec, un retrait pur et simple de cet espace doit pouvoir être envisagé rapidement.

B. L'inefficacité européenne : un fléau qui mine sa crédibilité

1. Des relances économiques en-deçà des besoins européens

L'Europe, depuis l'élection de D. Trump et depuis la crise COVID, a beaucoup évolué. Historique, un plan de relance de 750 milliards d'euro fut décidé. Il fait écho au budget de la zone euro, une première. Bien que très faible, il a le mérite de créer le dispositif.

Le PIB de l'Union européenne est toutefois quasi identique au PIB américain. L'économie américaine, quant à elle, effectue une relance économique à hauteur de 1 500 milliards d'euros, soit deux fois plus.

Nous pouvons évidemment nous réjouir de cette relance, mais elle ne masque pas la grande problématique de l'Union européenne : elle ne met pas en œuvre des politiques publiques assez puissantes pour disposer d'un impact réel sur l'ensemble de sa zone.

D'un point de vue structurel, le budget de la zone euro est lui ridicule : de 2,4 milliards d'euros, quand les analystes montrent que cette zone monétaire, pour la faire devenir optimale, devrait disposer d'une enveloppe budgétaire de 25% du PIB. Le fédéralisme budgétaire semble chimérique, et le caractère optimal de cette zone semble pouvoir être oublié ou relégué au rang d'utopie. Le devenir de la zone euro s'obscurcit en l'état.

2. La voix de l'Europe et de la France dans le monde parfois décrédibilisée

Avez-vous eu vent de l'existence de Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ? Peut-être si vous êtes un européen averti. Certainement pas si vous êtes un citoyen ordinaire et même bien informé. Concrètement, l'Europe n'a pas de représentants propres disposant d'une véritable aura à l'international.

Seule Ursula Van der Leyen dispose d'une certaine popularité. Mais elle ne représente que très peu l'Europe à l'international. A ce titre, peu de pays s'adressent directement à l'UE mais s'adressent à la France, l'Allemagne etc. Il est peut-être plus sage de laisser strictement cette prérogative à la politique nationale, eu égard aux intérêts divergents en matière de politique internationale au sein des États membres.

La voix de la France est aujourd'hui moins respectée : Erdogan se permet d'insulter littéralement notre pays et notre Président ; Barack Obama avait humilié François Hollande concernant une possible intervention en Syrie etc. Elle l'est moins car elle ne peut pas s'appuyer sur un consensus européen derrière elle qu'elle aime attendre avant d'agir officiellement.

Il est nécessaire de clarifier la position française et européenne : ou une position commune et rapide peut être prise à la majorité des voix via un mécanisme dédié et connu, ou la France doit pouvoir s'exprimer seule et sans compter de quelconques alliés, avec toute sa puissance diplomatique et militaire, en totale autonomie.

B. Une Europe en manque de lisibilité et de démocratie : une refonte des compétences de l'Union européenne pour la simplifier

1. Une élection parlementaire du Président de la Commission européenne à entériner

L'UE souffre d'un autre mal : son manque de lisibilité démocratique. D'un point de vue formel, on peut évidemment affirmer que cette superstructure est issue d'un processus démocratique : des dirigeants directement élus ont créé l'UE, pour lequel existe un Parlement aux pouvoirs désormais un peu plus élargis.

Toutefois, le système aujourd'hui du Spitzenkandidat est censé apporter plus de démocratie : la tête de liste du parti vainqueur des élections européennes doit être désigné Président de la Commission européenne. Pourtant, le Conseil européen a choisi de ne pas se plier à cette nomination, et a fait désigner Ursula Van der Leyen. Les citoyens ne peuvent donc pas concrètement savoir pour qui ils ne votent ni pour quel type de politique, in fine.

Plus globalement, l'Union européenne souffre des maux de toute superstructure technocratique : un pouvoir important mais peu visible, dilué par des hauts-fonctionnaires bruxellois et par le Conseil européen. Finalement, personne ne sait réellement qui dirige l'Union européenne : la Présidente de la Commission, le Parlement, l'État profond cher à Michel Onfray, ou tout simplement le consensus difficilement obtenu au sein du Conseil européen ?

Face à cette problématique démocratique, le Cercle Orion propose une solution simple, qui est l'élection définitive du Président de la Commission européenne par les parlementaires, sans droit de regard du Conseil européen. Cela permettrait de redorer les élections européennes et de faire exister l'Europe par une volonté propre et indépendante, différente de l'émanation brute des États membres.

2. Une simplification des compétences de l'Union européenne pour la rationaliser

L'UE doit ainsi se réformer et choisir quelles compétences elle doit exercer. L'objet du rapport Orion 2022 de septembre sera de déterminer précisément lesquelles. En l'occurrence, il est nécessaire de déterminer si les politiques suivantes doivent être poursuivies par l'Union européenne de manière exclusive, partagée ou facultative :

- La politique migratoire et la mission Frontex
- La politique monétaire telle que conçue jusqu'à présent
- La politique internationale

L'Union européenne a néanmoins répondu à certaines attentes des Français, notamment la stabilité monétaire, mais aussi la capacité à se dresser contre certains GAFAM en enregistrant des sanctions ou directives protectrices pour le consommateur européen : la directive SMA en est un parfait exemple.

V. Les attentes des Français : une France fière et déterminée

Cette partie semble essentielle en vue de la préparation d'un rapport présidentiel : comment répondre aux attentes des Français ?

A. Une sortie de crise économique *quoi qu'il en coûte*

1. Un programme d'investissement massif pour une croissance vertueuse

Une des interrogations de la prochaine campagne présidentielle sera manifestement la relance de l'économie. Gravement atteinte par la crise du COVID19, le désastre économique, s'il a lieu, arrivera après la fin des innombrables aides d'État. Les Français le savent et veulent être rassurés quant à leur avenir.

Le contenu du plan de relance sera donc un enjeu majeur de la prochaine campagne présidentielle : facilement finançable par une dette peu coûteuse, chaque candidat proposera sa potion, plus ou moins forte.

Cette promesse de croissance, pour le Cercle Orion, doit pouvoir toucher en priorité les territoires et être destinée à la transition énergétique et écologique. Une croissance vertueuse qui doit pouvoir bénéficier à tous et à tous les territoires. L'enjeu industriel est donc déterminant.

1. Une réindustrialisation à opérer dans les zones rurales

Les accords de l'OMC, l'entrée de la Chine dans ces accords, l'espace Schengen et même dans une moindre et plus contestable mesure l'euro sont autant de facteurs qui ont désindustrialisé la France, déjà dans les années 1990 mais surtout dans les années 2000. Désormais, l'industrie ne représente plus que 12,5% de notre PIB contre 22% en Allemagne.

Les premiers territoires à en souffrir sont les territoires ruraux. Largement acquis au Rassemblement National, ces territoires sont cruciaux car ils concentrent des classes populaires désœuvrées et perdantes de la mondialisation et de ces grands bouleversements.

De surcroît, l'enjeu industriel est un enjeu de :

- Souveraineté : pouvoir produire des principes actifs de médicaments nous permet de conserver une souveraineté sanitaire ;

- Économique : produire nos propres vêtements comme de simples pantalons ou tee shirts permet de créer une économie en circuit un peu plus fermée et de stimuler, par le made in France, notre tissu d'emploi.

En ce sens, il faut être capable de terminer la course aux prix bas. Il s'agit d'un discours difficile à tenir, qui doit se lier à diverses mesures d'accompagnement, mais qui est absolument fondamental pour permettre une relocalisation de nos industries et payer nos salariés au juste prix. Il s'agit d'une solution durable pour faire baisser drastiquement notre taux de chômage historiquement haut mais qui s'accompagne d'un changement des mentalités et notamment de nouveaux modes de consommation plus vertueux.

B. Vivre dans une France patriote, optimiste et réconciliée

1. Assumer ce que nous sommes : des différends à trancher avant la réconciliation

Assumer notre histoire, nos valeurs, nos codes, nos lois et l'imposer partout en France dans tous les quartiers ne se fera pas sans passion. Il faudra pour ce faire défendre le débat raisonné et assumer les contradictions sans jamais rien céder à la violence.

La structure de certaines banlieues aujourd'hui est composée d'un mélange d'islamisme, délinquance et trafic, et de rejet total de ce qu'est la France et de ce qu'elle symbolise et représente. Ces personnes, parfois françaises de nationalité mais dans le rejet de ce pays dans leur cœur, verront les politiques que nous prônons comme un affront. En effet, notre vision de la laïcité et de la place de la religion, de la femme, du respect de l'ordre public et de la fierté de l'histoire de France n'est pas compatible avec leurs desideratas.

Il apparaît toutefois essentiel de ne rien leur céder et d'assumer la confrontation, qu'elle soit politique, médiatique ou qu'elle s'exerce contre la présence de l'État dans leur quartier.

Si ces personnes sont étrangères et manifestent un rejet de la France, elles doivent être expulsées et interdites de retour sur le territoire ; si elles sont délinquantes ou criminelles, immédiatement incarcérées et éloignées du quartier ; si ces criminels disposent de la double nationalité, la nationalité française doit pouvoir leur en être retirée.

Les dirigeants politiques ont trop longtemps fait l'économie d'affronter les conflits qui minent leur sol, trop souvent consensuels dans leurs décisions, voire conciliants avec un certain « politiquement correct » et une certaine bien-pensance.

Il est désormais temps de regarder en face et sans fard cette réalité et de prendre des mesures radicales et dissuasives pour pacifier le pays. Cette pacification, comme énoncé, ne sera ni aisée ni rapide, mais elle est essentielle pour permettre un retour au calme, souhaité par le peuple français.

2. “ La France ne peut être la France sans grandeur” : une France capable de réaliser des exploits

La France doit également être capable de rêver de nouveau et de croire en un destin formidable. Le général De Gaulle disait ainsi “la France ne peut être la France sans grandeur”. Bercés par nos illustres aînés, nous croyons en la puissance française et nous la désirons à l’instar d’autres peuples à l’histoire importante, comme la Russie, la Chine et plus récemment les États-Unis.

Il n’est alors pas étonnant que les Français jugent durement leurs dirigeants lorsque ceux-ci ne cherchent plus à assumer cette grandeur : nous n’avons toujours pas conçu notre propre vaccin contre le COVID19 et nous n’avons pas été capable de produire des masques avec nos usines en pleine pénurie alors qu’un pays comme le Maroc se fixait l’objectif de produire 5 millions de masques par jour.

En somme, les Français attendent de leur pays que ce dernier puisse renouer avec les grandes heures de son histoire et soit capable de montrer le chemin et d’innover, d’être ambitieux, de créer lui aussi des nouveaux médicaments, de proposer de nouvelles inventions, et finalement de briller, de se projeter dans l’avenir avec espoir et optimisme.

Une campagne présidentielle n’est finalement pas qu’une affaire d’impôts et d’exonération : elle traduit aussi la vision qu’ont les Français de leur pays.

C. Renouer avec la promesse méritocratique pour croire en notre projet commun

L’école méritait largement la dernière partie de notre pré-rapport Orion 2022. Elle est la clé de notre pacte social : nous acceptons les inégalités car nous avons foi dans le système éducatif et étatique pour permettre à notre enfant, s’il le mérite, de s’élever quel que soit son milieu social d’origine.

Pourtant, nous chutons dans les classements internationaux ; les rapports PISA sont catastrophiques ; le niveau de langue et de l’écrit est objectivement mauvais ; le baccalauréat ne sanctionne plus un niveau acquis mais est devenu une simple formalité administrative.

Ainsi, comment peut-on croire aujourd'hui à la méritocratie quand l'école n'arrive même plus à apprendre à écrire correctement le français à nos enfants des classes populaires ? Alors même qu'il y a un siècle, chaque enfant sortant de l'école primaire, quel que soit son milieu social, était capable d'écrire parfaitement dans sa langue, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Il est impératif de remédier à cela. Par un électrochoc total : pour les enfants qui doivent comprendre qu'ils ne passeront pas l'échelon supérieur sans acquérir des savoirs fondamentaux ; pour les parents qui doivent pousser leurs enfants vers le meilleur ; pour l'Éducation nationale qui doit faire reprendre son rôle émancipateur.

Ainsi, le Cercle Orion propose la création d'un examen national d'entrée au collège composé d'une dictée et d'exercices élémentaires de français, mathématiques et histoire. En cas d'échec, un rattrapage est organisé. En cas d'échec aux rattrapages, le redoublement est obligatoire. Une classe dédiée pour les redoublants pourra être créée au sein de chaque établissement pour reprendre les points difficiles. Seule exception possible : la dyslexie ou autre problème médical avéré par la médecine scolaire uniquement, et en amont.

A l'école, l'exigence est le meilleur allié des classes populaires, et le laxisme leur pire ennemi : les familles aisées n'hésitent pas, elles, à mettre leurs enfants dans des écoles et avec des professeurs exigeants. Il est essentiel de revenir à une école de qualité pour permettre à tous de pouvoir s'élever et de vaincre les déterminismes sociaux.

Conclusion

2022 est donc une échéance déterminante, tant elle semble s'inscrire dans un mouvement de cristallisation idéologique qui se fait plus visible à mesure des années : mondialisation contre le protectionnisme ; laïcité française contre laïcité anglo-saxonne ; gauche universaliste contre gauche communautaire ; Europe contre velléité nationale ; fermeté contre laxisme voire bienveillance quasi assumée.

Le Cercle Orion s'engagera sur un programme dès l'automne 2021 couvrant toutes les thématiques qui intéressent la société et que ce rapport ébauche. Nous avons une conviction forte pour la France : que cette dernière saura relever, comme elle l'a toujours fait, les défis qui se présentent à elle. Même vacillante et plus nécessairement sûre d'elle-même, elle dispose pour autant de toutes les ressources essentielles pour se relever : forces vives, intellectuels, entreprises, richesses, histoire, autant d'éléments qui rassurent et permettent d'envisager sereinement l'avenir.

Pour réussir, il est toutefois nécessaire de s'appuyer sur nos valeurs restaurées : innovation, prise de risque, patriotisme et foi en l'avenir. Nous pourrons alors bâtir ensemble la France de demain, souveraine et indépendante dans un monde complexe.

Contact

Notre initiative vous intéresse ? Vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous rejoindre, contribuer à nos travaux ? N'hésitez pas à nous contacter.



Courriel : cercleorion@gmail.com